



CONTRAT DE SAILLIE 2019

Étalon : ZZ TOP Race : KWPN

<p><u>Centre technique :</u> Haras des Bréviaires Route du Perray 78610 LES BREVIAIRES Tel : 01.34.84.13.51 Port : 06.29.84.35.57 ctlesbreviaires@haras-des-breviaires.com</p> <p><u>Vendeur :</u> Olivia Jane LACROIX Team LACROIX 14 rue de Corblin 78730 LONGVILLIERS teamlacroixdressage@hotmail.fr /0670448488</p>	<p>Acheteur (propriétaire ou son représentant)</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>E-mail :</p> <p>Tel :</p>
---	---

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- L'acheteur achète au Vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

400€ HT jument pleine au 1/10 garantie poulain vivant (TVA 10%)

Frais Techniques : 386.36 €ht en IAF, 486.36 € ht en IART (2 envois compris) ou IAC 327,27€ ht (TVA 10%) + 95.84€ht (TVA 20%)de frais d'envoi

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des chèques de frais techniques et de génétique à l'ordre de Mme Olivia Jane LACROIX. Le vendeur s'engage à n'encaisser le solde qu'au 01/10/2019. C'est à l'acheteur de prouver avant cette date, par un certificat vétérinaire envoyé par courrier avec Accusé de Réception, que sa jument est restée vide ; dans le cas contraire, elle sera considérée comme pleine et le solde sera encaissé.

Garantie Poulain Vivant : Si la jument reste vide ou avorte ou si le poulain meurt dans les 48 heures après la naissance : certificat vétérinaire et déclaration de naissance devront nous être renvoyés, suite à quoi le montant total de la saillie encaissé vous sera remboursé sous forme d'un avoir valable pour l'une de vos juments sur le même étalon hors frais techniques non reportables.

- La réservation de la carte est effective à compter de l'acceptation des conditions du présent contrat par l'acheteur, et de l'encaissement de la première fraction et des frais de production et d'acheminement de la semence (cf. conditions particulières).
- Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts moratoires au taux légal.
- La saillie ou l'utilisation de la semence d'un étalon pour une jument est conditionnée à la signature préalable d'un contrat de saillie pour cette jument et ce, quel que soit le pays et le lieu de la saillie ou de l'insémination.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

- Le livret de la jument doit obligatoirement être présenté lors du premier saut, à jour des vaccinations réglementaires.
- Tout centre technique peut refuser une jument qui ne présenterait pas les garanties sanitaires suffisantes, sans remise en cause des sommes préalablement dues.
- Les frais de pension, de suivi gynécologique et de saillie ou d'insémination sont à la charge de l'acheteur et dus aux prestataires concernés. En aucun cas, le vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur au centre technique.
- Les frais techniques IAC comprennent la mise à disposition de trois doses de 8 paillettes.
- En cas d'insémination artificielle congelée, pour les races autorisées, le vendeur s'engage à fournir les doses dans des conditions précisées par étalon, les doses non utilisées restant la propriété exclusive du vendeur.
- A la réception du paiement complet de la génétique et des frais annexes, TEAM LACROIX transmet à l'éleveur la déclaration de naissance. L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès du SIRE dans les 15 jours suivant la naissance, comme la réglementation française l'exige.

CONDITIONS D'UTILISATION

Carte réservée pour la jument :

N° SIRE : (à compléter obligatoirement)

dont je suis : propriétaire représentant du propriétaire

Elle sera présentée au centre technique.....

Adresse.....

.....

Téléphone : e-mail :

Type de monte choisi pour ma jument: IAC IAI IART

IART : Insémination artificielle semence réfrigérée transportée – IAI : Insémination artificielle immédiate – IAC : Insémination artificielle Congelée

Date présumée de saillie ou d'insémination :/...../.....

CONSENTEMENT ECLAIRÉ DE L'ACHETEUR :

L'acheteur affirme avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris le présent contrat. Il accepte les risques inhérents à la reproduction. Les prestations techniques correspondantes feront l'objet d'accords directement traités avec les prestataires. Il reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat escompté.

J'accepte les conditions du présent contrat et procède au règlement.

A.....,

Le.....

Pour TEAM LACROIX,

Pour l'acheteur,